

Bataille autour de la nomination du procureur européen

La Roumanie fait tout pour empêcher la «star» roumaine de l'anti-corruption, Laura Codruta Kovesi, d'être désignée comme procureur européen.

VINCENT GEORIS

S'achemine-t-on vers un bras de fer entre le Parlement européen et les États de l'UE sur la nomination du futur procureur européen? L'enjeu est de taille. Le bureau du procureur de l'Union européenne aura pour mission de lutter contre la fraude aux finances européennes. Sa compétence lui permettra d'enquêter et de poursuivre les crimes portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE.

Les ambassadeurs des 22 États concernés par ce nouveau bras armé de la justice européenne ont délibéré mercredi sur une liste de plusieurs candidats. Selon nos informations, le vote secret aurait été remporté par le Français Jean-François Bohnert. La procureure roumaine Laura Codruta Kovesi serait deuxième, suivie de l'Allemand Andres Ritter.

Le classement des États ne correspond pas aux recommandations du Parlement européen. Le

14 février dernier, le PPE (démocrates chrétiens), la première famille politique européenne, avait apporté son soutien à la procureure roumaine.

Laura Codruta Kovesi, ancienne directrice de la Direction nationale anti-corruption (DNA) de Roumanie, s'est distinguée par sa lutte acharnée contre la corruption dans son propre pays.

Ses critiques contre des réformes douteuses du pouvoir judiciaire, mises en route par le gouvernement social démocrate, lui ont valu d'être démissionné en juillet dernier par le ministre de la Justice Tudorel Toader.

Depuis lors, le gouvernement roumain, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE, bataille ferme en coulisses pour bloquer sa nomination à la tête du bureau du procureur de l'UE.

Mercredi, la justice roumaine convoquait Laura Codruta Kovesi.

La magistrate la plus célèbre du pays est désormais poursuivie sur la légalité d'une extradition qu'elle aurait supervisée en 2011.

Pour l'opposition libérale, il s'agit d'une enquête aux visées politiques. Le président de Rouma-

nie, Klaus Iohannis (indépendant), s'est insurgé contre cette enquête, estimant que le parti social démocrate «construit un discours dénigrant la justice». Deux fois de suite, le président a refusé de nommer un remplaçant à l'ancienne cheffe du parquet anti-corruption.

«La Roumanie ne saurait être mise à disposition de ceux qui veulent instaurer un contrôle politique sur la justice», a écrit le président Iohannis sur sa page Facebook.

Pour Laura Codruta Kovesi, ces poursuites sont un moyen de couler ses chances de prendre la tête du bureau du procureur européen.

Le vote des ambassadeurs émis mercredi serait indicatif, les candidatures devant aussi être évoqués par d'autres comités.

Mais la contradiction entre le Parlement européen et les États est flagrante. Les candidats devraient être auditionnés la semaine prochaine par le Parlement européen, qui devra par la suite voter la nomination du procureur.

Pour sortir de l'impasse, il semble qu'un compromis soit nécessaire entre les grands États, la France et l'Allemagne.

«La Roumanie ne saurait être mise à disposition de ceux qui veulent instaurer un contrôle politique sur la justice.»

KLAUS IOHANNIS
PRÉSIDENT DE LA ROUMANIE